

« Je pensais que je pourrais avoir une relation plus égalitaire avec un Européen. »

Le rôle du genre et des imaginaires géographiques dans la migration des femmes

Yvonne Riaño et Nadia Baghdadi ¹

Dans les années 80, l'approche de la mondialisation des échanges économiques envisageait l'émigration non pas simplement comme le résultat des décisions d'individu-e-s rationnel-le-s mais comme l'effet du besoin d'expansion de l'économie capitaliste mondiale, en quête d'une force de travail flexible et bon marché (Portes et Walton, 1981). Selon les études de la globalisation menées à la fin des années 90, la féminisation croissante de la migration remplissait clairement une fonction dans l'économie mondiale (Truong et Del Rosario, 1995 ; Salazar Parreñas, 2001). Tandis que les populations des pays à hauts revenus refusaient d'accomplir les travaux ménagers et les soins aux personnes, les femmes venaient de plus en plus nombreuses des pays à bas revenus pour combler ce manque. Ainsi, la migration internationale féminine était conceptualisée comme une stratégie de survie utilisée par les femmes du « tiers monde » et leurs familles pour trouver une issue à leur situation désespérée de pauvreté causée par la lourdeur de la dette gouvernementale, les mesures d'austérité et le taux de chômage élevé (Sassen, 2002).

Alors que les précédentes approches ont fait avancer de manière significative notre compréhension de la migration féminine, des chercheur-e-s ont également dégagé deux défauts principaux. D'abord, l'accent mis sur le rôle joué par les structures capitalistes chassant les individu-e-s hors de leur propre pays oblitère la possibilité de comprendre les migrant-e-s comme ayant elles/eux-mêmes un rôle actif dans la décision d'émigrer ou non, pourquoi, comment et où. En second lieu, des théoriciennes féministes ont avancé que la décision des femmes d'émigrer ne peut être interprétée

1. Les auteures expriment leur reconnaissance pour le soutien apporté à cette recherche par la bourse 4051140-69125 offerte par le Fonds national suisse de la Recherche scientifique. Nous

remercions Éléonore Kofman ainsi que deux lectrices anonymes pour leurs commentaires sur des versions antérieures de cet article.

simplement comme une réponse obligée à la dureté d'une situation économique. L'émigration peut s'expliquer par le désir d'échapper aux structures patriarcales oppressives dans lesquelles elles vivent (Kofman et al., 2000). Elle peut aussi être un moyen de surmonter les tensions locales entre les sexes, dont la cause dernière est à chercher dans le changement des rôles féminins et masculins (Waldis, 2001 ; Riaño, 2003). Malheureusement, on ne comprend pas encore suffisamment à quel point les inégalités entre les sexes sont un moteur important de l'émigration féminine (Raghuram, 2004).

En comparaison avec les efforts internationaux, le phénomène de la migration féminine n'a guère reçu d'attention de la part de la recherche universitaire suisse. L'intérêt est d'abord apparu dans les institutions sociales et dans les Bureaux cantonaux de l'égalité entre les femmes et les hommes (Fibbi, 1995 ; Le Breton, 1999 ; Prodolliet, 1999 ; Sançar et al., 2001). C'est ces dernières années que les institutions universitaires ont manifesté un intérêt croissant pour la migration des femmes (Riaño, 2003 ; Carbajal, 2004 ; Hettlage, 2005 ; Mainardi, 2006). Malgré ces contributions pionnières, notre compréhension de ce phénomène en Suisse demeure insuffisante, pour trois raisons principales.

D'abord, nous manquons encore d'une compréhension différentielle des migrantes. En dépit de la diversité des lieux d'origine, de l'éducation, des raisons et des expériences de l'émigration et des statuts de résidence, l'idée qui prévaut est que les migrantes sont pauvres, peu formées, dépourvues de ressources personnelles, qu'elles veulent émigrer à tout prix et finissent souvent par être exploitées. Bien que ceci puisse s'avérer exact, on se tromperait en les considérant exclusivement comme des victimes ou comme étant pauvres et sans formation. Dans les dernières années, par exemple, il y a eu une élévation du niveau de formation des immigrées en Suisse : le pourcentage de femmes étrangères actives, venues d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine, qui possèdent un diplôme universitaire, est à peu de chose près le même (15,3%) que celui de leurs homologues suisses (OFS, 2004). Malgré leur importance quantitative et qualitative croissante, les immigrées qualifiées sont restées invisibles aux yeux des chercheur·e·s féministes en Suisse et à l'étranger, très peu d'études étant disponibles sur ce thème (Riaño, 2003 ; Kofman et Raghuram, 2006).

En second lieu, la littérature sur la migration qualifiée s'est centrée sur les individus (pour la plupart des hommes) qui émigrent pour occuper un poste à l'université, dans le secteur informatique ou dans les entreprises multinationales. Or, les migrantes qualifiées sont cantonnées à des activités de reproduction sociale comme les soins infirmiers (Kofman et Raghuram, 2006). En outre, beaucoup de femmes qualifiées n'entrent pas dans le pays de destination avec un visa de travail, mais par un regroupement familial ou un mariage. Pour ces deux raisons, elles demeurent absentes de la littérature spécialisée. Les travaux sur la migration qualifiée doivent prendre en compte la variété des contextes migratoires des femmes, y compris de celles

qui viennent en Suisse dans le cadre d'un regroupement familial, du mariage ou d'une demande d'asile.

En troisième lieu, notre compréhension de la migration matrimoniale est toujours lacunaire. La migration liée à la famille a toujours joué un rôle important dans l'émigration vers la Suisse. Selon les motifs d'admission officiels, 43% des immigrant-e-s en Suisse sont là pour des raisons de mariage ou de regroupement familial, alors que seulement 26% viennent pour travailler (OFS, 2004). En effet, le nombre des immigré-e-s économiques est strictement limité par le gouvernement suisse, en particulier en ce qui concerne les immigrant-e-s de pays extra-communautaires, alors que l'immigration familiale l'est moins. Jusqu'à il y a deux décennies, la forme principale d'immigration liée à la famille était le regroupement familial (des femmes de l'Europe du Sud rejoignant leurs maris venus en Suisse comme travailleurs). Toutefois, depuis les années 90, les mariages bi-nationaux sont en augmentation et ils jouent un rôle décisif dans la migration féminine. Par exemple, 36% des mariages conclus en Suisse en 2003 concernaient une personne étrangère et une personne de nationalité suisse. Une nette majorité (68%) de ces mariages ont eu lieu entre un Suisse et une étrangère (OFS, 2004). On a expliqué le phénomène récent des mariages bi-nationaux comme une «stratégie de survie» permettant aux femmes pauvres d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine d'améliorer leur niveau de vie et celui de leur famille (Niesner et Anonuevo, 1997). C'est ainsi que l'on a affirmé que le mieux-être économique était la principale motivation féminine pour contracter un mariage binational. Cette littérature passe sous silence la dimension du genre. Le désir des femmes d'entretenir des relations de couple plus égalitaires constitue également un motif important dans le choix d'un partenaire étranger (Waldis, 2001; Riaño, 2003).

Le présent article² se propose de combler ces lacunes en étudiant la migration féminine selon les points de vue suivants: a) l'articulation de la structure sociale et de l'action individuelle; b) l'incidence du genre à la fois dans l'émigration des femmes et dans la récente augmentation des mariages bi-nationaux, et c) le cas des migrantes qualifiées établies en Suisse dans le contexte du mariage, du regroupement familial ou de la demande d'asile.

Il est divisé en quatre parties. La première présente l'approche conceptuelle et méthodologique, alors que la deuxième étudie les modèles migratoires des femmes. La troisième partie se centre sur leurs projets et leurs expériences de la migration. La conclusion situe les résultats empiriques dans le contexte plus large du changement des rapports sociaux de sexe à l'échelle mondiale.

2. Il s'appuie sur une enquête intitulée «Intégration sociale et exclusion des femmes immigrées en Suisse», centré sur les immigrées venues de pays

non européens, incluant l'Amérique latine, le Moyen-Orient et l'Europe du Sud-Est.
Cf. www.giub.unibe.ch/sg/immigrantwomen

1. Comment aborder la migration féminine : construction sociale du genre, théorie de la structuration et recherche participative

On l'a vu, les théories fondées sur le seul intérêt économique fournissent une explication insuffisante des modèles féminins de migration. En conséquence, il est nécessaire d'adopter une perspective de genre. Qu'est-ce que cela veut dire ? De notre point de vue, il s'agit de comprendre la signification des constructions sociétales de la féminité et de la masculinité et les inégalités entre les sexes qu'elles produisent ; cela veut dire encore comprendre le rôle que jouent ces constructions dans la décision des femmes d'émigrer et dans le statut que la société d'accueil leur attribue.

Pour cerner les raisons pour lesquelles les femmes migrent, nous affirmons la nécessité d'une approche qui associe facteurs structurels et action individuelle (Giddens, 1984). Pour cette raison, nous proposons une triple approche centrée sur : a) *les régimes de genre* (normes sociétales, discours et politiques liés au genre) ; b) *l'arrangement des sexes*³ (accomplissement du genre dans les interactions quotidiennes : pratiques de négociations et d'attribution des rôles féminins et masculins entre les individus) ; c) *l'identité de genre* (la perception qu'a chaque individu-e de la féminité et de la masculinité). À partir de cette approche, nous posons les questions suivantes : Qu'est-ce que les relations entre femmes et hommes dans les sociétés d'origine et de destination impliquent pour la migration féminine ? Dans quelle mesure les attentes familiales et sociétales concernant les rôles féminins et masculins influencent-elles la décision d'émigrer ? Comment les idéaux des femmes concernant les relations entre les sexes et les rôles sexués orientent-ils l'émigration ?

Pour répondre à ces questions, nous avons adopté une méthode de recherche participative, qui vise à inclure dans l'analyse les interprétations des immigrées, et s'efforce d'établir des relations plus égalitaires entre universitaires et non-universitaires (Riaño et Baghdadi, en préparation). Dans ce but, nous avons mis sur pied un atelier participatif appelé MINGA. Selon cette méthode, les personnes qui mènent l'enquête et les enquêté-e-s produisent le savoir conjointement. En l'occurrence, un groupe de femmes immigrées s'engage dans un processus interactif avec les chercheuses ; chacune raconte l'histoire de sa propre migration et le groupe analyse ensuite les récits individuels. Ainsi, les femmes accroissent leur savoir en participant à l'analyse de leur propre histoire et de celle des autres. Nous avons également mené des entretiens biographiques avec chacune d'entre elles. Ces entretiens consistaient en un récit détaillé où chacune avait la possibilité de se remémorer sa vie passée et de réfléchir sur ses expériences. L'association des deux méthodes s'est révélée fort utile et nous a procuré une appréhension en profondeur du contexte spécifique entourant la décision des femmes d'émigrer en Suisse.

3. Nous reprenons pour la traduction de l'anglais *ser arrangements* l'expression française de Claude

Zaidman dans sa traduction d'un texte d'Erving Goffman.

Nous avons choisi pour cet article d'analyser en détail les histoires de vie de vingt femmes originaires des pays suivants : une moitié vient de pays d'Amérique latine (Mexique, Nicaragua, République dominicaine, Venezuela, Équateur, Pérou, Bolivie) et l'autre moitié de l'Europe du Sud-Est (Kosovo, Montenegro) ainsi que du Moyen-Orient (Turquie, Iran, Tunisie, Égypte, Libye, Liban). Elles exerçaient leur profession dans le domaine des sciences sociales (4), de l'administration du commerce et des affaires (4), de l'éducation (3), du journalisme (3), des Beaux-Arts et de l'architecture (2), de la médecine (2), du droit (1) et de l'ingénierie (1). La raison officielle de leur entrée en Suisse est le mariage ou la demande d'asile, la première concernant la majorité des femmes interviewées.

2. Modèles migratoires

On peut certes discuter de la définition des migrant-e-s. Toutefois, la définition utilisée par la plupart des chercheur-e-s et que nous reprenons dans cette étude est celle des Nations Unies qui stipule qu'un-e migrant-e est «une personne allée dans un pays autre que celui de sa résidence habituelle et qui y vit depuis plus d'un an. Le pays de destination est devenu son nouveau pays de résidence habituelle»⁴ (Kofman et al., 2000 : 9).

Sur la base des entretiens réalisés, nous proposons les modèles de migration suivants :

a. Migration initialement effectuée pour raison de tourisme ou d'études, suivie d'une installation permanente pour raison de mariage

Les femmes en question quittent d'abord leur pays de résidence pour voyager ou pour étudier dans un pays d'Amérique du Nord ou d'Europe. C'est alors qu'elles rencontrent leur futur mari, soit un Suisse, soit un résident permanent en Suisse. Les couples bi-nationaux ainsi formés ont à décider où s'installer au cas où ils veulent cohabiter. Au final, les femmes viennent en Suisse, mais le processus de décision peut prendre de un à six ans. La migration s'effectue en plusieurs étapes, beaucoup de femmes séjournant dans un ou plusieurs autre-s pays avant de s'établir définitivement en Suisse.

b. Migration pour raison de mariage

Il s'agit de femmes qui, dans la plupart des cas, rencontrent leur futur mari dans leur pays de résidence. Des hommes suisses, ou des résidents permanents en Suisse, les invitent à les rejoindre en Suisse. Dans ce cas, la migration ne comporte qu'une seule étape, directement de leur pays à la Suisse.

4. Traduit par nos soins.

c. Migration en vue de demander l'asile

Il s'agit de femmes persécutées par l'État dans leur pays d'origine, à la suite de leur activité politique (par exemple, des membres du mouvement kurde de libération). Elles viennent de leur propre chef en Suisse et obtiennent le statut de réfugiées politiques.

Exception faite des deux réfugiées, toutes les femmes prises en compte dans cette étude sont devenues immigrantes permanentes en Suisse pour raison de mariage. Aucune des femmes interrogées n'avait projeté de quitter son pays de manière permanente, et n'a envisagé cette option que bien après être tombée amoureuse. Dans la plupart des cas, la relation binationale déclenche chez les femmes un processus de réflexion concernant leur projet de vie et les confronte à la perspective d'aller vivre définitivement en Suisse. Nous proposons l'expression «migrantes par amour» (Riaño, 2003) pour caractériser ce type de migrantes. Hiba en est un bon exemple :

«En fait, je ne voulais pas émigrer. Ce que je voulais, c'était terminer mes études de maîtrise et mon doctorat. C'est pourquoi j'ai postulé pour une bourse Fullbright. Je l'ai obtenue et je suis allée aux États-Unis. C'est alors que j'ai rencontré mon mari (Suisse). Il y a un homme dans toute histoire...»
Hiba (Égypte)

Beaucoup de ces femmes expriment leurs difficultés à prendre la décision de quitter leur pays ; elles ont été manifestement déchirées entre un avenir professionnel chez elles et l'éventualité de mener une vie de femme mariée à l'étranger. Cette difficulté se manifeste dans les différentes étapes qui les mènent à l'émigration : un tiers seulement se sont installées directement en Suisse, tandis que les autres ont fait des allées et venues pendant des années avant de s'établir définitivement.

L'analyse précédente montre qu'il n'est pas pertinent de répartir les migrantes entre celles qui quittent leur pays pour se former et celles qui émigrent par amour, dans la mesure où le projet de formation et le projet privé peuvent être imbriqués. Par ailleurs, il ressort également qu'on ne peut pas les considérer simplement comme des individus qui quittent leur pays dès que l'occasion se présente.

3. Projets et expériences

Dans cette section, nous étudierons le déroulement du processus de migration des femmes vers la Suisse, en nous fondant sur leurs récits. Six thèmes liés au genre ont émergé : 1) le mécontentement des femmes quant aux relations inégalitaires entre femmes et hommes dans leur pays d'origine et leur idéalisation des hommes européens ; 2) le mécontentement des hommes résidant en Suisse quant au changement dans les rôles féminins et masculins en Europe et leur idéalisation des femmes latino-américaines

et moyen-orientales ; 3) les idéaux et les attentes concernant les rôles féminins et masculins entretenus par les familles des femmes aussi bien que par les familles de leur partenaire ; 4) les pratiques institutionnalisées de contrôle et de persécution des femmes dans leur pays d'origine ; 5) les valeurs intériorisées par les femmes quant aux rôles et comportements de genre adéquats ; 6) les rapports sociaux de sexe dans le nouveau pays de résidence.

3.1 Le mécontentement des femmes quant aux inégalités de sexe dans leur pays d'origine : aspiration à l'égalité et idéalisation des hommes européens

Les relations inégalitaires entre les sexes dans leur pays et les représentations positives de l'Europe, et des Européens, sont un thème récurrent dans les récits des femmes, notamment dans le cas des «migrantes par amour». Lorsqu'elles parlent de leurs raisons pour établir une relation avec un Suisse, ou avec un résident permanent, deux éléments principaux apparaissent simultanément : d'un côté leur insatisfaction concernant les relations entre femmes et hommes dans leur pays d'origine, et de l'autre, leur image idéalisée des Européens comme partenaires.

«J'ai toujours pensé que j'épouserais un étranger ; plutôt un Européen, parce que les Européens ne sont pas aussi patriarcaux et machos que la majorité des hommes de chez nous. J'ai toujours été une femme indépendante. Je n'étais pas disposée à me plier à une relation contraignante ; une relation dominée par la stupide jalousie irrationnelle d'un Dominicain. Je pensais qu'avec un mari européen – je ne sais pas d'où je tenais cette image – mais je pensais que les Européens étaient plus avancés de ce point de vue ; qu'on pouvait avoir avec eux une relation beaucoup plus égalitaire.» Yolanda (République dominicaine)

Les Latino-Américaines et les Moyen-Orientales éprouvent un fort ressentiment vis-à-vis du machisme, cette idéologie où les hommes ne voient les femmes que comme objets de plaisir sexuel ou comme gardiennes du foyer. Dans leur désir conscient ou inconscient d'avoir une relation avec un homme qui les respecte pour qui elles sont et qui est prêt à partager les tâches domestiques, les femmes qui apparaissent dans cette étude idéalisent les Européens comme possédant les qualités qui manquent aux Latino-Américains, aux Turcs ou aux Arabes, ce qui les rend particulièrement attirants comme partenaires potentiels. L'exemple d'Halal illustre l'impact de cet imaginaire :

(À propos de son mari, d'origine libyenne, résident de longue date en Suisse) *«Quand j'ai rencontré Ahmad c'était différent, O.K. ? Je ne dirais pas, ah... c'était l'amour, mais c'était comme... vous savez, c'est très très important de se sentir bien, pour moi c'est plus important que l'amour... Il n'est pas comme les hommes dans mon pays, il a une autre personnalité... Vous*

savez ce que c'est que la mentalité arabe... Je crois que sa personnalité est davantage comme celle d'un Suisse.» Halah (Libye)

Les propos de Yolanda et de Halah montrent le jeu réciproque entre structure et action. Les femmes latino-américaines et moyen-orientales sont insatisfaites des régimes de genre dans leurs pays d'origine. Dans un tel contexte, choisir comme partenaire un homme suisse ou résident permanent en Suisse peut être interprété comme une stratégie personnelle pour redéfinir les rôles féminins et masculins. Les idéaux des femmes en matière de relations entre les sexes ainsi que leur idéalisation des Européens facilitent la formation de couples binationaux et créent un contexte favorable à l'émigration féminine en Europe. Le fait que les Latino-Américaines et les Moyen-Orientales associent leur désir d'égalité à une image idéalisée des Européens revêt un grand intérêt scientifique. Le concept d'«imaginaires géographiques», forgé par Saïd (1978) et élargi par Gregory (1994) peut nous aider à comprendre ce point. La notion «imaginaires géographiques» fait référence à la diversité des perspectives, des positions et des subjectivités qui font partie de la compréhension humaine des lieux, de l'espace, du paysage et des gens qui habitent ces environnements physiques. Autrement dit, nous portons en nous des images mentales des lieux du monde et des habitant·e·s qui les peuplent. Il y a souvent des divergences entre les paysages imaginés et les paysages réels, divergences qui s'alimentent aux mythologies, aux utopies, à la culture populaire ou bien encore à des perceptions sélectives et des préconceptions des lieux et des gens. Néanmoins, les imaginaires géographiques ne sont pas de pures fictions; ce sont des fabrications, des constructions culturelles qui ont des conséquences réelles, matérielles. C'est pourquoi le concept d'imaginaires géographiques est tout à fait pertinent pour comprendre les processus migratoires. Ce que l'on imagine des qualités de certains endroits du monde et des gens qui y vivent, et les possibilités sociales, économiques ou politiques éventuellement offertes par ces lieux, est très significatif pour la décision d'émigrer ou non, et si oui, où. La déclaration de Lola illustre bien cet aspect :

(Évoquant la première rencontre avec son mari suisse) *«Je me souviens que mon cousin est venu me rendre visite avec un de ses amis, un Suisse venu au Venezuela en touriste... Je suis partie avec eux pour quelques jours de vacances. J'avais surmonté ma première réaction d'antipathie car il s'est révélé qu'il n'était nullement un gringo. J'étais très hostile à l'impérialisme. Jamais je ne me serais imaginée mariée à un Nord-Américain. Mais mon cousin m'a dit : «Non, ce n'est pas un gringo, il n'est pas impérialiste, il est Suisse, il est Européen.» Ah ! voilà qui est bien, ai-je pensé. Et puis au bout de quelque temps, le courant a passé entre nous.»* Lola (Venezuela)

3.2 Le mécontentement des hommes face aux changements dans les rôles féminins et masculins en Europe : idéalisation des femmes latino-américaines et moyen-orientales

Bien que nous n'ayons pas conduit d'entretiens avec des hommes suisses ou résidents permanents en Suisse sur le rôle que les représentations des femmes latino-américaines et moyen-orientales pouvaient jouer dans leur désir de former un couple avec elles, les propos proférés par leur épouse au cours des entretiens nous donnent quelques indications. Par exemple Yolanda :

«Les femmes disent toujours qu'elles aiment les hommes intelligents. Mais mon mari (Suisse) ne demande pas l'intelligence chez une femme. Il avait une idée romantique des femmes latino-américaines : qu'elles sont aimantes et qu'elles ont un caractère doux. Je crois qu'il avait une idée très idéalisée qui ne correspond pas à la réalité... Il a reconnu qu'il avait une image des femmes latino-américaines comme des «madones» dévouées... Une idée mythique... Et bien sûr, ma manière d'être ne correspond pas à l'image qu'il avait...» Yolanda (République dominicaine)

Il semble donc que certains hommes suisses ou résidents permanents en Suisse ont aussi des représentations de l'«Autre» associées à des imaginaires géographiques et aux qualités idéales des femmes latino-américaines et moyen-orientales. Pour ces hommes, les femmes latino-américaines semblent être idéalisées comme «gaïes, douces, aimantes et dociles», qualités qu'ils regrettent de ne pas trouver chez les femmes suisses. D'après les entretiens, nous avons constaté que les Suisses qui épousent des Moyen-Orientales ont des représentations semblables. Ils espèrent épouser une femme soumise qui donnera la priorité à la carrière masculine, disposée à assumer seule les responsabilités domestiques. Mais en pratique, ces idéalizations ne correspondent pas à la réalité et se heurtent au désir féminin de construire une relation de couple égalitaire. Entretenir une relation avec une femme de culture différente peut être, consciemment ou non, lié à l'espoir, chez certains Suisses, de vivre une relation moins «conflictuelle» qu'avec une Suisseuse. Bien des hommes semblent trouver plus difficile d'aborder les femmes suisses parce qu'ils craignent une remise en question de leurs conduite et identité masculines. Pour certains Suisses, vivre avec une femme de culture différente constituerait un moyen de faire face aux changements de rôles féminins et masculins dans la société. Cela soulève la question de savoir si les mariages binationaux sont devenus un moyen pour les hommes de maintenir des relations traditionnelles entre les sexes. Ce sujet mériterait une investigation plus poussée.

3.3 Les idéaux et les attentes des familles quant aux rôles féminins et masculins : la réponse des femmes est l'émigration

Dans cette section, nous voudrions aborder la part prise dans l'émigration féminine par les attentes de la famille concernant les rôles féminins et

masculins. Comme nous le montrerons plus loin, le thème de la famille est très important dans les récits des femmes et il apparaît comme un point de référence essentiel dans la formation et le développement de leurs projets d'émigration. On peut observer deux types de réaction parmi les émigrées : celles qui intériorisent les attentes et les idéaux de leur famille, et celles qui s'y opposent ouvertement. En même temps, il est intéressant de constater que ce n'est pas seulement la famille de la femme qui est impliquée dans le processus, mais également celle du partenaire. Dans les deux cas, les représentations géographiques des pays impliqués constituent des facteurs influents de la décision d'émigrer.

L'histoire de Marina exemplifie le cas d'une personne prise entre une vision « traditionnelle » des relations entre les sexes, et les imaginations a priori de l'Amérique latine et de l'Europe, à la fois de sa propre famille et de celle de son mari suisse :

«Ma mère disait souvent qu'elle espérait que j'épouserais un étranger, car la situation au Mexique était très difficile. Le Mexique (disait-elle) est un beau pays, mais la situation politique est très difficile : il y a beaucoup de corruption, une situation économique difficile et une insécurité croissante. D'une certaine manière, elle idéalisait la vie dans d'autres pays : aux États-Unis ou quelque part ailleurs. [...] [Mon mari,] je l'ai rencontré dans un groupe de musiciens en tournée aux États-Unis. Nous sommes tombés amoureux, et, bien sûr, il n'avait aucune idée du Mexique et je ne savais rien de la Suisse... Dès le début, j'ai dit que j'aimerais qu'il vienne au Mexique et j'ai commencé à prospecter les possibilités de travail pour lui. Mais sa famille n'était pas aussi ouverte que la mienne, et elle n'était pas disposée à ce qu'il quitte la Suisse. Ils lui ont dit : «Va passer trois mois là-bas, apprends l'espagnol, et puis reviens.» Ma famille au contraire a dit : «La Suisse, c'est bien. Vas-y, pas de problème... Si c'est un type bien, pourquoi pas...» Marina (Mexique)

Paula et Adin sont des exemples de femmes qui s'opposent ouvertement aux conceptions et/ou aux pratiques familiales. Dans leur cas, l'émigration est une manière d'échapper aux idées et au contrôle de la famille, et un moyen d'acquérir l'indépendance :

«Mon père était très souvent ivre ; lorsqu'il rentrait, il se mettait à jeter les choses à travers la maison. Je pensais : «Comment ma mère peut-elle le supporter ? Est-elle folle ?» Et je me disais : «Elle est obligée de le supporter parce qu'elle ne peut pas travailler et gagner de l'argent pour nous tous.» C'est pourquoi, lorsque j'étais petite, je pensais : je ne serai pas comme ma mère. C'est pourquoi j'ai quitté la maison à l'âge de 17 ans pour aller étudier dans un autre pays, parce que je ne voulais pas être comme ma mère. Je me disais : «Je n'aurai jamais personne à supporter.» Paula (Pérou)

«Je suis venue d'abord en Allemagne parce que mes cousins habitaient Munich ; cela faisait des années qu'ils vivaient en Allemagne, mais leur cercle d'amis était très conservateur et je voulais être indépendante. Je voulais aller dans un

endroit où il n'y ait pas beaucoup de Turcs, de sorte que je ne sois soumise à aucun contrôle. Je cherchais un endroit où vivre seule et indépendante. J'ai rencontré une Turque qui faisait des études en Suisse et cela m'a permis de venir ici. Elle disait que l'université suisse était excellente, c'est ce qui m'a motivée, et c'est ainsi que je suis venue ici.» Adin (Turquie)

3.4 Pratiques institutionnelles de contrôle et de persécution des femmes : le souhait de s'en sortir et de s'accomplir

La persécution liée à l'appartenance sexuelle peut inciter les femmes à émigrer. Comme nous le savons, dans beaucoup de pays, le corps des femmes est pris pour symbole de l'identité nationale. Dans les cas extrêmes, cependant, il est le moyen par lequel les autorités ou des groupes ethniques montrent et exercent leur pouvoir sur des groupes adverses ou ethniquement différents. Il y a l'exemple des Serbes violant des femmes au Kosovo et en Bosnie dans le but d'humilier leur père, leur mari et leurs frères ; des policiers turcs violant et torturant des femmes kurdes dans les prisons afin d'abattre le mouvement kurde de libération ; des autorités iraniennes contraignant les femmes à couvrir entièrement leur corps afin d'imposer à la société leurs conceptions religieuses. De telles oppressions liées à l'appartenance de sexe sont des forces puissantes pouvant conduire les femmes à quitter leur pays d'origine. La déclaration de Mimoza en donne un exemple :

«Alors j'ai rencontré mon mari (un Kosovar vivant en Suisse) et j'ai décidé en peu de temps, vraiment très peu, de venir en Suisse. En effet, la situation au Kosovo était très mauvaise... On était tout le temps en train d'apprendre de la police qu'il s'était passé quelque chose, et les femmes avaient toujours peur des Serbes lorsqu'elles sortaient la nuit. J'ai pensé, je veux sortir de là, je devrais peut-être aller dans un autre pays, peut-être pour travailler, ou autre chose... Avoir une autre manière de vivre.» Mimoza (Kosovo)

Cette forme de violence qui touche les femmes n'est toutefois pas typique de tous les pays du Moyen-Orient et de l'Europe du Sud-Est. Malgré l'absence de persécution, les femmes de ces pays sont parfois mécontentes des relations entre les sexes dans leur propre société. Les récits montrent que pour un certain nombre d'entre elles, émigrer en Europe occidentale est un moyen d'échapper au contrôle social et d'acquiescer leur autonomie. Elles idéalisent cette dernière comme un lieu de liberté, d'ouverture et de possibilités pour les femmes.

3.5 Est-ce lui qui doit venir ou est-ce moi qui dois partir ? Se soumettre à l'idée que les femmes suivent les hommes

Les partenaires d'un couple binational qui vivaient dans des pays différents sont confronté·e·s tôt ou tard à la question de savoir où elle et il vont poursuivre leur vie commune. La réponse aboutit inévitablement à

l'émigration d'au moins un-e des partenaires, et dans les cas qui nous occupent, c'est la femme qui émigre. Pourquoi est-ce que ce sont les femmes qui quittent leur pays? Les exemples ci-dessous montrent que lorsqu'elles sont confrontées à la question de qui doit émigrer, elles finissent par suivre les hommes. Il semble que les figures du pourvoyeur principal des ressources du ménage et de la femme qui le suit sont très profondément ancrées dans l'esprit des femmes. Ainsi, en dépit du fait que les femmes que nous avons interrogées sont ambitieuses et réussissent dans leur profession, elles ont décidé de sacrifier leur carrière et de donner la priorité à celle de leur partenaire :

(Rosana faisait ses études en Angleterre lorsqu'elle rencontra son mari suisse) *«Je me souviens... Le chef du personnel était Australien et il m'avait désignée pour un poste en Australie. Tout heureuse, j'annonçai à Jörg (mon futur mari suisse) : «Tu sais quoi? Lorsque j'aurai fini mes études, je vais aller en Australie. «Quoi? dit-il. Il faut encore que j'attende?» Je voulais que Jörg vienne avec moi en Australie. Mais il m'a dit que c'était impossible parce qu'il aimait beaucoup son travail en Suisse et qu'il ne voulait pas le quitter. Et puis il me dit : «Pourquoi ne viendrais-tu pas prendre des vacances en Suisse?» Lorsque je suis arrivée, il avait tout préparé pour que je reste en Suisse. Il m'avait déjà inscrite à un cours d'allemand et il m'avait déjà acheté une carte d'abonnement pour le train. J'étais obligée d'accepter. Je suis restée.»* Rosana (Nicaragua)

Le cas de Sarah est encore un autre exemple d'une femme exerçant une profession supérieure qui donne la priorité à la carrière de son mari. Son histoire illustre également l'ambivalence de la migration matrimoniale binationale, dans le sens où si les femmes doivent renoncer à une carrière professionnelle, la vie en Suisse leur offre des avantages dans d'autres domaines :

«Mon mari (Suisse) est conseiller, et pour lui, il était hors de question d'aller dans un pays dont il ne parle pas la langue, puisque le langage est son instrument de travail. Nous avons décidé de rester ensemble, de fonder une famille, et il devint vite clair pour moi que j'allais rester en Suisse. Mais je dois dire aussi que je jouis ici de la liberté de dire et de faire ce que je veux : liberté que je n'ai pas là-bas.» Sahar (Tunisie)

Pour conclure, ces exemples démontrent que l'on peut voir dans l'émigration non seulement une manière de s'opposer aux rôles féminins et masculins «traditionnels» mais aussi une façon de les accepter et de les reproduire.

3.6 Relations inégalitaires entre les sexes dans le pays de destination : rêves d'égalité brisés

Les précédents extraits ont montré que lorsque les femmes quittent leur pays, leurs stratégies se caractérisent à la fois par une opposition et une soumission aux rapports sociaux de sexe. D'un côté, elles s'opposent aux inégalités de sexe dans leur pays. De l'autre, elles reproduisent des

comportements féminins «traditionnels», en suivant les hommes et en donnant priorité à la carrière de ces derniers. Qu'arrive-t-il lorsqu'elles débarquent dans la nouvelle société? Dans quelle mesure peuvent-elles réaliser leur rêve d'égalité? Et dans quelle mesure cette réalisation est-elle influencée par les aspirations contradictoires des femmes et les rapports sociaux de sexe dans le pays de destination?

Leurs récits révèlent qu'après avoir vécu en Suisse un certain temps, les femmes découvrent que, bien que leur mari suisse ou résidant permanent en Suisse ne se conduise pas comme les machos de leur pays d'origine, la société suisse se caractérise par des structures patriarcales persistantes: l'accès inégal des femmes au marché du travail, le manque d'infrastructures de garde pour les enfants, des horaires scolaires qui obligent l'un des parents à rester à la maison, l'idéologie de la mère dévouée à ses enfants, enfin l'hégémonie masculine dans les positions de pouvoir économique et politique. Beaucoup d'immigrantes se disent choquées lorsqu'elles s'aperçoivent que la Suisse n'est «pas un paradis» pour les femmes ayant des enfants et souhaitant exercer une activité rémunérée, car combiner famille et carrière est un véritable défi. Au niveau des possibilités de réalisation professionnelle qui leur sont offertes, elles se rendent compte que la comparaison avec leur pays d'origine n'est pas en faveur de la Suisse. Rasha expose cette déception:

«Je pensais qu'il y avait beaucoup de possibilités en Suisse, mais j'ai été choquée de voir qu'il n'y en avait guère pour les femmes qui ont des enfants et qui veulent travailler... Je dis bien qui veulent, qui aiment travailler, et qui ne sont pas simplement obligées de travailler. Il n'y a de possibilités (de garde d'enfants) que pour celles qui doivent travailler parce qu'elles ont besoin d'argent. Mais il n'y a rien pour les femmes instruites qui veulent apprendre davantage. Les femmes qui veulent faire quelque chose pour elles-mêmes. Et c'est ce que je voudrais faire. Je ne veux pas travailler parce que j'ai besoin de plus d'argent. Non, je veux travailler parce que je ne veux pas oublier ce que j'ai appris. Et apprendre davantage est bon également pour mes enfants, parce qu'alors ils voient que leur mère est quelqu'un qui progresse.» Rasha (Liban)

Soulignons deux points. En premier lieu, les images qu'elles avaient des relations entre les sexes en Suisse et des perspectives professionnelles ne correspondent pas à la réalité. Ensuite, en réponse à la frustration qu'elles ressentent du fait de ne pas pouvoir accomplir leurs projets, elles incriminent principalement les rapports sociaux de sexe en Suisse. S'il est vrai que les relations entre femmes et hommes en Suisse sont loin d'être égalitaires, il est également vrai qu'avant même leur arrivée, il y avait déjà des contradictions dans les aspirations de beaucoup d'immigrantes. La décision féminine de suivre son futur mari et de donner la priorité à la carrière de ce dernier contient en germe l'inégalité dans le couple. Si bien que les rôles féminins et masculins «traditionnels», directement ou indirectement, se mettent en place: l'homme suisse pourvoyeur principal du ménage et l'immigrante gardienne du foyer.

4. Six enseignements en bilan

Notre conclusion comporte six propositions.

D'abord, notre étude montre que lorsque les femmes migrent, elles construisent et reconstruisent le genre, et que le genre façonne le processus migratoire. Les différences de sexe socialement construites ont une portée directe sur la décision des femmes d'émigrer et sur leur capacité à s'intégrer dans leur pays de destination.

Deuxième point : les imaginaires géographiques sont un facteur important qui influence la décision d'émigrer et la destination de l'émigration. Les imaginaires positifs de l'Europe, des Européens et des relations entre les sexes en Europe ont beaucoup pesé sur la décision des femmes de s'installer en Suisse. Dans les recherches sur la migration, il faut conférer davantage d'importance à la question des imaginaires géographiques.

En troisième lieu, la compréhension de l'impact du genre dans la migration féminine requiert une perspective qui associe action individuelle et structure sociale. Cela signifie qu'il faut analyser les régimes de genre, les idéaux, les attentes et les pratiques des femmes en tant qu'individues, ainsi que les idées et les pratiques de leur famille quant aux rôles et aux relations entre les sexes.

Quatrième point : l'analyse des mariages binationaux doit inclure l'idée qu'ils peuvent constituer un moyen de *redéfinir*, dans le cas des immigrantes, les rapports sociaux de sexe, et, en ce qui concerne les hommes, de *maintenir* les rapports de domination traditionnels.

Cinquième point : les mariages binationaux constituent un cas particulier de relations de pouvoir asymétriques entre les femmes et les hommes, le partenaire étranger étant placé dans une situation de dépendance à l'égard du partenaire bénéficiant de l'ensemble des droits civiques.

Sixième point : l'amour et ses effets sur le projet migratoire féminin est un phénomène qui comporte de nombreuses strates avec des composantes émotionnelles et rationnelles. Une relation avec une personne d'une culture différente comporte des enjeux de nature différente : au-delà de l'accomplissement émotionnel, elle peut représenter une possibilité de redéfinir l'identité féminine et les rôles féminins et masculins. Et enfin, et surtout, l'accroissement récent du nombre de mariages binationaux ne doit pas être considéré seulement comme une stratégie de survie pour échapper à la pauvreté mais aussi comme le résultat des transformations globales dans les relations traditionnelles entre les sexes. C'est pourquoi il est important d'aborder la féminisation croissante de la migration selon une perspective qui prenne en compte les implications des changements actuels dans les rapports sociaux de sexe à la fois dans les pays d'origine et dans les pays de destination.

Il reste d'importantes questions qu'une future recherche devra traiter de façon beaucoup plus détaillée : dans quelle mesure les femmes peuvent-elles réaliser les idéaux quant aux relations égalitaires auxquelles elles adhéraient avant d'émigrer? Jusqu'à quel point ces idéaux changent-ils avec la migration et pourquoi? Quelles stratégies les femmes développent-elles pour faire face aux arrangements des sexes en Suisse? *And last but not least*: dans quelle mesure les mariages binationaux et l'émigration féminine jouent-ils un rôle dans la transformation ou dans le maintien des rapports sociaux de sexe en Suisse? ■

Références

- Carbajal Mendoza, Myriam (2004). *Actrices de l'ombre: la réappropriation identitaire des femmes latino-américaines sans-papiers*. Fribourg: Université de Fribourg.
- Fibbi, Rosita (1995). *Die Lage der ausländischen Frauen in der Schweiz. Frauen in der Migration. Zur Situation von Migrantinnen in der Schweiz*. Schweizerische Katholische Arbeitsgemeinschaft für Ausländerfragen.
- Giddens, Anthony (1984). *The Constitution of Society. Outline of the Theory of Structuration*. Cambridge: Polity Press.
- Gregory, Derek (1994). *Geographic Imaginations*. Cambridge, Massachusetts: Blackwell Publisher.
- Hettlage, Raphaela (2005). «Von Gastarbeiterinnen zu Gründerinnen: Migrantinnen als Unternehmerinnen in der Schweiz». In Michaela Fenske et Tatjana Eggeling (Eds), *Geschlecht und Ökonomie* (pp. 97-118). Göttingen: Schermer Verlag.
- Kofman, Eleonore, Annie Phizacklea, Parvati Raghuram et Rosemary Sales (Eds) (2000). *Gender and International Migration in Europe. Employment, Welfare and Politics*. London: Routledge.
- Kofman, Eleonore et Parvati Raghuram (2006). «Gender and Global Labour Migrations: Incorporating Skilled Workers». *Antipode*, 38 (2), 282-303.
- Le Breton Baumgartner, Maritza (1999). «Illegalisierung und Kriminalisierung der Migrantinnen. «Frauenhandel» im Kontext restriktiver Einwanderungspolitik». *Widerspruch*, 37, 83-93.
- Mainardi, Giuditta (2006). *Miroirs migratoires. Entre le Brésil et la Suisse: vécus de femmes brésiliennes*. Bern: Peter Lang.
- Niesner, Elvira et Estelle Anonuevo (1997). *Ein Traum vom besseren Leben. Migrantinnenerfahrungen, soziale Unterstützung und neue Strategien gegen Frauenhandel*. Opladen: Leske & Budrich.
- OFS (2000). *Swiss Census Statistics for the Year 2000*. Neuchâtel: Office fédéral de la statistique.
- OFS (2004). *Ausländerinnen und Ausländer in der Schweiz. Bericht 2004*. Neuchâtel: Office fédéral de la statistique.
- Portes, Alejandro et John Walton (1981). *Labor, Class and the International System*. New York: Academic Press.
- Prodolliet, Simone (1999). «Ohne Migrantinnen geht wirtschaftlich nichts. Frauen – der blinde Fleck in der Migrationsforschung». *Widerspruch*, 37, 95-106.
- Raghuram, Parvati (2004). «Crossing Borders: Gender and Migration». In Lynn Staeheli, Eleonore Kofman et Linda Peake (Eds), *Mapping Women, Making Politics. Feminist Perspectives on Political Geography*. New York, London: Routledge.
- Riaño, Yvonne (2003). «Migration of Skilled Latin American Women to Switzerland and Their Struggle for Integration». In Yamada Mutsuo (Ed.), *Latin American Emigration: Interregional Comparison among North America, Europe and Japan*. JCAS Symposium Series 19. Osaka: Japan Centre for Area Studies, National Museum of Ethnology.
- Riaño, Yvonne et Nadia Baghdadi (en préparation). «Producing Knowledge on Migration, Gender and Social Capital: Towards Inclusive Methodologies and Reciprocal Research Relations».
- Saïd, Edward (1978). *Orientalism: Western Conceptions of the Orient*. London: Routledge and Kegan Paul.
- Salazar Parreñas, Rhacel (Ed.) (2001). *Servants of Globalization: Women, Migration and Domestic Work*. Stanford: Stanford University Press.
- Sançar, Annemarie, Hildegard Hungerbühler et Beatriz Paiva-Keller (2001). *Migrantinnen im Kanton Bern*. Bern: Kantonale Fachstelle für die Gleichstellung von Frauen und Männern.
- Sassen, Saskia (2002). *Countergeographies of Globalization: The Feminization of Survival*. Communication présentée au colloque «Gender Budgets, Financial Markets, Financing for Development», 19 et 20 février 2002, par la Fondation Heinrich-Böll à Berlin.
www.transformaties.org/bibliothek/sassgender.htm
- Truong, Thanh-Dam et Virginia Del Rosario (1995). «Captive Outsiders: Trafficked Women in the Sex Industry and Mail-Order-Brides in the European Union». In Jurjen Wiersma (Ed.), *Insiders and Outsiders: On the Making of Europe II*. Kampen: Pharos.
- Waldis, Barbara (2001). «Zur Analyse von geschlechtstypischen Migrationsstrategien bei binationalen Paaren». In Judith Schlehe (Ed.), *Interkulturelle Geschlechterforschung. Identitäten, Imaginationen, Repräsentationen* (pp. 132-152). Frankfurt: Campus Verlag.